

**Procès-Verbal
Séance du Conseil Municipal
Du 17 avril 2026 - 20h30**

Conseillers présents : Nathalie DURANTON – Maire

Marcel Bernard SIMBELIE – 1^{er} Adjoint

Isabelle SOL – 2^{ème} Adjointe

Laurent JUBERTIE – 3^{ème} Adjoint

Sylvie JALADI, Laurent GAY, Hubert LAMOTHE, Cécile LASCoux, Michaël LEA,

Pierre SINDOU et Aéva ROUMEAU

Absent excusé : / **Secrétaire de séance :** Isabelle SOL

Membres en exercice : 11

Présents (Quorum) : 11

Procuration : 0

Votants : 11

➔ Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour : désignation délégué communal à l'EPA de Boulou les Roses et membres des commissions communautaires : **accepté à l'unanimité**

1) Désignation du Secrétaire de Séance : Isabelle SOL

2) Procès-Verbal séance du 21 mars 2026 : approbation à l'unanimité

3) Compte-rendu des Décisions du Maire

Décision n° 2026-03 convention d'honoraires avocat pour le sinistre du parking, à hauteur de 3 900 € HT soit 4 680 € TTC, pour la saisine en justice. Rapport de l'expert judiciaire remis au Tribunal Administratif fin mars : très complet. Prépare le mémoire de saisine et inventorie toutes les charges imputables, les frais d'honoraires, les mesures conservatoires.

4) Compte Financier Unique 2025

Madame le Maire explique au conseil que le Compte Financier Unique (CFU) compile le Compte Administratif (produit par l'ordonnateur – Maire) et le Compte de Gestion (rendu par le Trésorier) en un seul document depuis 2025. Les documents budgétaires ont été adressés à chaque conseiller en amont de la présente séance. En outre, ils seront consultables sur le site internet communal, une fois validés par le Conseil et contrôlés par les services de l'État.

Les éléments sont présentés par M. Marcel Bernard SIMBELIE – 1^{er} Adjoint, ce dernier assurant la présidence de la séance sur ce point, Madame le Maire devant se retirer. Les comptes sont présentés dans le détail, avec un comparatif entre les années 2024 et 2025 en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement. Le résultat de fonctionnement est excédentaire de 131 428,17 € et la section d'investissement est déficitaire de 23 168,39 €. Les notes de présentation synthétique pour la section de Fonctionnement et pour la section d'Investissement reprennent ces éléments. Le conseil approuve à l'unanimité (10 votants) les résultats du Compte Financier Unique 2025 pour un montant de + 108 259,78 €, toutes sections confondues.

M. Simbélie présente également l'analyse financière de 2022 à 2025 réalisée par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la Trésorerie : La capacité d'autofinancement est bonne à 22 % et le fonds de roulement confortable à hauteur de 143 000 € (minimum requis de 40 000 €). L'endettement sera terminé fin 2027 puisque les 2 emprunts se terminent fin 2026 et fin 2027.

5) Affectation des résultats 2025

Accord à l'unanimité du conseil pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 23 168,39 € et pour reporter le solde excédentaire de 108 259,78 € en section de fonctionnement.

6) Participation financière à la FDEE19

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les services de l'État demandent, chaque année, de délibérer sur la participation financière de la commune aux dépenses de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19). Le montant pour Ligneyrac s'élève à 879,00 € en 2026.

Les conseils municipaux doivent décider :

- soit la mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés (participation fiscalisée),
- soit l'inscription de la dépense au budget communal (participation forfaitaire).

Madame le Maire ajoute que la municipalité a jusqu'ici toujours fait le choix d'intégrer cette dépense au budget communal, afin de ne pas ajouter d'imposition additionnelle aux impôts locaux communaux.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour inscrire la somme de 879,00 € au Budget Primitif 2026.

7) Fiscalité 2026

Madame le Maire rappelle au conseil réuni le principe de la réforme de la fiscalité voulue par l'État, avec la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales.

Elle propose de maintenir les taux des taxes en 2026, tout en ajoutant qu'ils sont parmi les plus faibles du territoire et qu'il conviendra, dès 2027, de s'interroger sur ce maintien par rapport aux projets et besoins de la commune à financer.

M. SIMBELIE ajoute que, depuis 2014, la municipalité n'a pas augmenté les taux, seules les bases fixées par l'État ont augmenté les dernières années. La réflexion est à mener faces aux investissements à venir. De plus, l'augmentation peut être progressive.

Accord à l'unanimité pour les taux suivants d'imposition 2026 :

- Taxe Foncière Bâti : 30,35 % (soit 21,35 % part départementale et 9 % part communale)
- Taxe Foncier Non Bâti : 60,00 %
- Taxe d'Habitation : 7,00 %

8) Budget primitif 2026

Madame le Maire présente au conseil le détail du Budget Primitif 2026, par section, en dépenses et en recettes. Elle propose au conseil de le valider afin de pouvoir engager les dépenses de l'exercice et recouvrer les recettes attendues.

Après s'être fait exposer l'ensemble du Budget Primitif 2026, accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour un montant total de :

Section de FONCTIONNEMENT : 321 296,71 €

Section d'INVESTISSEMENT : 315 694,58 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2026 : 636 991,29 €

9) Délégué à l'EPA de Boulou les Roses et membres des commissions communautaires

Madame le Maire explique aux élus la composition du Conseil d'Administration de l'établissement de Boulou les Roses : autres les représentants de différents organismes, un représentant de la commune doit siéger de droit, à désigner par le Conseil Municipal.

Accord à l'unanimité du conseil pour désigner Marcel Bernard SIMBELIE, en continuité de la précédente mandature.

Point sur les commissions de la Communauté de Communes Midi Corrèzien suite à l'élection du Conseil Communautaire :

● Madame le Maire explique qu'elle est membre titulaire au SEBB, en tant que vice-présidente de la Communauté de Communes, en charge de l'urbanisme, donc Marcel Bernard SIMBELIE devient suppléant.

● PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne : Cécile LASCOUX et Sylvie JALADI

● Commissions communautaires sur lesquelles les élus peuvent se proposer ; le prochain conseil communautaire validera les membres des différentes commissions

- Ressources Humaines : /
- Communication : Aéva ROUMEAU
- Finances et Fiscalité : Marcel Bernard SIMBELIE
- Développement économique : Marcel Bernard SIMBELIE
- Aménagement de l'espace : Nathalie DURANTON (de droit)
- Enfance – jeunesse – sport – culture : Cécile LASCOUX
- Subventions aux associations : Isabelle SOL
- Social – solidarité – santé : Aéva ROUMEAU
- Environnement GEMAPI : Michaël LEA
- Voirie – aménagement numérique : Hubert LAMOTHE

10) Délégués Syndicat BELLOVIC

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil que la Commune de LIGNEYRAC adhère au Syndicat Mixte Bellovic pour les compétences eau potable et assainissement collectif.

Les statuts du Syndicat Mixte BELLOVIC précisent que chaque commune membre est représentée au sein du Comité syndical par un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant, qu'il convient d'élire, suite à la récente installation du Conseil Municipal. Accord à l'unanimité du conseil pour élire :

- Madame Isabelle SOL – déléguée titulaire,
- Monsieur Laurent JUBERTIE – délégué suppléant.

11) Membres de la CCID

L'administration fiscale demande de présenter des noms pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs. Cette commission se réunit généralement une fois par an et a pour rôle de vérifier que les impôts sont justes ; elle met à jour par catégorie les habitations, les travaux terminés, etc.

Le Conseil Municipal doit proposer 12 noms de titulaires et 12 noms de suppléants, de contribuables pour siéger à ladite commission. La Direction Départementale des Finances Publiques de la Corrèze choisira parmi ces noms 6 titulaires et 6 suppléants qui seront ensuite communiqués.

Madame le Maire propose une liste au Conseil Municipal qui la valide à l'unanimité.

12) Point travaux et programmes en cours

- Dossier réfection des allées du cimetière : la préfecture demande l'avis de l'ABF pour instruire la demande de subvention DETR. Le dossier de demande urbanisme sera envoyé prochainement à l'instruction et à l'ABF.
- Réfection des routes du Département : beaucoup de travaux en cours. L'information est diffusée aux administrés dès qu'elle est connue.
-

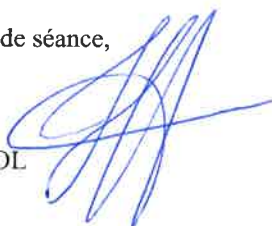
13) Informations et Questions diverses

- Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle : refusée pour 2025. Les administrés concernés vont être informés.
- Info gendarmerie sur bilan des infractions et interventions sur la commune en 2025
- Point sur la répartition des secteurs de la commune par conseiller + panneaux d'affichage et point organisation pour distribution
- Moustique-tigres : nouvelle communication à prévoir pour sensibiliser la population et désignation d'Isabelle SOL en tant qu'élue référente
- Courriers reçus des parlementaires de félicitations suite aux élections
- Invitation Communauté de Brigades des gendarmes pour inspection le 30/04/26.
- Info journée Portes ouvertes à l'EPA de Boulou les Roses le 05/06/26

Séance levée à 23h30.

Secrétaire de séance,

Isabelle SOL



Le Maire,

Nathalie DURANTON.

